



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général
DIRECTION DE L'IMMIGRATION
ET DE L'INTEGRATION**

Bureau du contentieux et de l'intégration
Affaire suivie par Marie-Aline ZIEGER
03.87.34.84.51
pref-dii-integration@moselle.gouv.fr

Metz, le **01 DEC. 2020**

Mesdames et Messieurs les président(e)s d'associations membres du RESAM,

La direction de l'intégration et l'accès à la nationalité du ministère de l'intérieur et la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion ont lancé une expérimentation de 1 000 parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) au service de l'emploi des primo-arrivants.

Ce dispositif vise les primo-arrivants, ressortissants de pays tiers à l'Union européenne:

- en situation régulière sur le territoire national depuis moins de 5 ans,
- signataires d'un contrat d'intégration républicaine,
- disposant du niveau A1 de maîtrise de la langue française,
- et en recherche d'emploi.

Il est mis en œuvre, au plan local, par l'agence pour la formation professionnelle des adultes (Afp). Il vise à adapter la procédure d'accès à la certification par la VAE aux caractéristiques des signataires du contrat d'intégration républicaine (CIR) qui ont exercé une activité professionnelle dans leur pays d'origine.

Ainsi, il permet aux candidats d'obtenir, selon leurs compétences et leur niveau de maîtrise de la langue française:

- un titre professionnel du ministère du Travail grâce à une VAE;
- ou un ou plusieurs blocs de compétences d'un titre du ministère professionnel du Travail grâce à une VAE;
- ou une reconnaissance des savoirs-faire professionnels, pour les personnes ne disposant pas des prérequis nécessaires pour accéder à la VAE.

Le recrutement des candidats s'effectue en fonction de leurs compétences renseignées dans le cadre de la signature du contrat d'intégration républicaine et des besoins en emploi exprimés sur les territoires. L'objectif est de parvenir à une mise en adéquation entre les compétences des personnes ciblées, leurs aspirations et les besoins des entreprises.

Je vous transmets pour information une brochure et un flyer que vous pouvez retrouver sur le site du ministère de l'intérieur: <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Actualites/L-actu-immigration/1-000-parcours-de-validation-des-acquis-de-l-experience-VAE-au-profit-d-etrangers-primo-arrivants>

.../...

RESAM
chez LDH
1 rue du Pré Chaudron
57 070 METZ

Je vous invite à prendre connaissance de ces informations et à les diffuser auprès du public cible que vous auriez identifié parmi les primo-arrivants pris en charge par vos structures. Le bureau du contentieux et de l'intégration de la préfecture de la Moselle reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les président(e)s d'associations membres du RESAM, l'expression de ma considération distinguée.

*Merci pour le relais
que vous pouvez apporter
aux réfugiés ou protégés
que vous accompagnez
Bien cordialement*

Le préfet,
Pour le préfet,
Le secrétaire général.

Olivier DELCAYROU